



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales

Question écrite n° 121695

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur la situation des professions libérales. À l'occasion du vingtième congrès de l'Union nationale des professions libérales, de nouvelles mesures ont été annoncées. En conséquence, il lui demande de lui indiquer le contenu de ces dispositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121695

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3250